



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ENFANTS 2017/2018

Photo

NOM :

PRENOM : SEXE : M F

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :

GRADE : POIDS :

DISCIPLINE : JUDO SAMBO LICENCE N° :

RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) (cochez la qualité)

Père Mère Tuteur :

Prénom : Nom :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Téléphone travail : Adresse Mail :

A prévenir en cas d'urgence

Père Mère Tuteur :

Prénom : Nom :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Téléphone travail : Adresse Mail :

A prévenir en cas d'urgence

Pensez à nous signaler toute restriction éventuelle quant aux autorisations à venir chercher l'enfant au club.

Réservé au JAP

Règlement par : Chèque Espèces Nombre de pièces :

N° de règlement :

Dates essai n°1 :/..... Date essai n°2 :/..... Date essai n°3 :/.....

Certificat médical ou passeport tamponné Photo Licence

Dossier numérisé Adresse e-mail enregistrée

A RAMENER AU JAP (FICHE DE RENSEIGNEMENTS / FICHE DE LIAISON SANITAIRE ET AUTORISATIONS)



FICHE de LIAISON SANITAIRE et d'AUTORISATIONS

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Votre enfant présente-t-il une allergie alimentaire ou médicamenteuse ? OUI NON

Si oui, merci de préciser laquelle et la conduite à tenir :

.....

Notez ici les informations complémentaires que vous jugerez utiles pour l'accueil de votre enfant au sein du club :

.....

AUTRES PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT :

NOM/PRENOM	LIEN DE PARENTE	TELEPHONE FIXE	TELEPHONE PORTABLE
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>			

↑ COCHEZ LES PERSONNES QUI PEUVENT ETRE CONTACTEES EN CAS D'URGENCE

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) **responsable légal de l'enfant**
autorise par la présente l'entraîneur ou un membre du bureau à administrer des soins locaux type antiseptiques, en cas de blessures légères lors de entraînements.

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)..... **parent ou responsable légal de l'enfant**
..... donne au professeur de judo et aux membres du bureau du JAP
l'autorisation de photographier, filmer mon enfant aux cours des entraînements ou des différentes manifestations, et de publier, exposer et diffuser ces images pour les usages suivants :

- Conserver, partager un souvenir dans la vidéothèque/photothèque du JAP.
- Publier sur le site internet de l'association (accès non restreint) ou sur la page Facebook du club
- Publier dans les bulletins municipaux, articles de presse, ...
- Exposition de photos au club, ...

La publication ou l'image ainsi que les différents commentaires ne devront pas porter atteinte à la dignité de l'enfant, sa vie privée, sa réputation et sa religion.

Le _____ à _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

A RAMENER AU JAP (FICHE DE RENSEIGNEMENTS / FICHE DE LIAISON SANITAIRE ET AUTORISATIONS)

HORAIRES ET CALENDRIERS 2017/2018

INFORMATIONS A CONSERVER

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
JUDO 1 4 ans	de 17h45 à 18h30			de 17h45 à 18h30		
JUDO 2 5/7 ans		de 17h45 à 18h45			de 17h45 à 18h45	
JUDO 3 8/10 ans		de 18h45 à 19h45			de 18h45 à 19h45	
JUDO 4 11/13 ans	de 18h30 à 19h30			de 18h30 à 19h30		
JUDO 5 14 ans et +		de 19h45 à 21h15			de 19h45 à 21h15	
SAMBO 1 6/10 ans			de 18h00 à 19h00			
SAMBO 2 11/13ans			de 19h00 à 20h00			
SAMBO 3 15 ans et +	de 19h30 à 21h00			de 19h30 à 21h00		de 10h00 à 12h00
KATA + GRAPPLING			de 20h00 à 21h00			

15 Week-ends par an pour de la préparation physique en vue des Championnats Nationaux (de janvier à mars) et Internationaux (de septembre à décembre)

8 Week-ends par an pour de la Formation car le Club reste formateur

5 Week-ends par an pour de la préparation physique en vue des Championnats Divers

Le calendrier des cours pour la saison 2017/2018 se calera sur le calendrier scolaire (vacances, jours fériés et jours vaqués), à l'exception du 30 avril où nous ferons le pont pour la fête du travail.

Les cours débuteront le lundi 11 septembre et prendront fin le 22 juin.

TARIFS

Judo enfants et adultes	165 €
Judo - Tarif dégressif pour le 2ème membre de la famille	145 €
Judo - Tarif dégressif pour le 3ème membre de la famille	125 €
Sambo adultes	165 €
Sambo enfants	105 €
Judo + Sambo	240 €
Judo + Sambo - Tarif dégressif dès le 2ème membre de la famille	220 €

Paiement par chèque à l'ordre du Judo Athlétic Poussanais (possibilité en 3 fois) ou en espèces (en une seule fois)



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

INFORMATIONS A CONSERVER

Devenu une association loi 1901 indépendante en 2004, Le Judo Athlétique Poussanais dispense à la fois des cours de Judo et de Sambo pour un public de 4 à 99 ans. L'activité se pratique dans le Dojo au Complexe sportif des Baux, mis à la disposition au Club par la Mairie depuis Septembre 2008. Ce sont des bénévoles qui gèrent tous les aspects administratifs et notre entraîneur, Didier SERRANO, Brevet d'Etat, enseigne l'ensemble des disciplines.

CONTACTS

Adresse Postale : Complexe sportif des Baux – Chemin de Loupian – 34560 POUSSAN

Adresse Mail : contact@jap-poussan.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/jap.poussan/>

Site internet : <http://www.jap-poussan.fr/>

Attention! Tous changements de situation ou de renseignements qui surviendront au cours de l'année devront être signalés pour mettre à jour le dossier de votre enfant.

Tout au long de la saison, des rappels d'informations seront transmis par mail. Pensez à surveiller régulièrement vos courriers électroniques.

DOCUMENTS A FOURNIR

- la feuille "fiche de renseignements" / "fiche sanitaire et autorisations"
- une photo d'identité
- un certificat médical avec la mention « apte à la compétition » ou passeport tamponné par le médecin
- la cotisation